

Notaires



© 2014 Les Echos Publishing

Le Conseil supérieur du notariat a récemment publié un Livre blanc des simplifications du droit comportant 50 propositions. Ces mesures visent à la fois à simplifier le droit de la famille et des successions, le droit des sociétés et le droit immobilier.

On peut notamment citer les recommandations suivantes :

- faire du Pacs un contrat reçu et enregistré par un notaire ;
- simplifier le changement de régime matrimonial ;
- promouvoir la médiation notariale ;
- aligner les régimes de cession de fonds artisanal et de cession de fonds de commerce ;
- assouplir les obligations déclaratives annuelles du régime Dutreil ;
- renforcer la protection du patrimoine privé de l'entrepreneur.

[Conseil supérieur du notariat, Livre Blanc des simplifications du droit](#)

© 2014 Les Echos Publishing